SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERÊT

Nom de l'acheteur : Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED)

Objet du marché : Recrutement d'un consultant individuel pour le développement et l'animation de clusters rizicoles au Benin, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Référence : **SMI No : 02/ACED/RIZAO/2025**

1. La présente sollicitation à manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM), validé par Africa Rice Center (AfricaRice).

2. Le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED) a reçu un financement de Africa Rice Center (AfricaRice) pour financer le projet **RIZAO** « Création d'opportunités d'emploi pour les jeunes dans la chaîne de valeur du riz en Afrique de l'Ouest ». Il envisage utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un consultant individuel pour le développement et l'animation de clusters rizicoles au Benin, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal ».

 Dans le cadre du programme RIZAO, le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) met en œuvre le pilier 4 visant à renforcer la compétitivité du riz local en Afrique de l'Ouest. Pour atteindre cet objectif, le programme mise sur la structuration des acteurs au sein de **clusters rizicoles** afin de favoriser la coordination, la mutualisation des efforts et le développement de solutions collectives. Cette approche vise à stimuler une dynamique durable au sein des filières locales du riz et à améliorer leur visibilité et leur performance sur les marchés nationaux et régionaux.

3. La prestation à fournir par le consultant sans être exhaustif est de contribuer à la structuration et à l'animation de clusters rizicoles dynamiques et performants dans les pays d'intervention du programme RIZAO, afin de renforcer la compétitivité du riz local.

 Le consultant est donc invité à prendre connaissance du c*ontenu* du dossier de manifestations d'intérêt contenant les mandats détaillés de la mission.

4. La mission est prévue pour s'étaler sur une durée globale de quatre (04) ans pour un volume total de **soixante (60) jours-hommes**, à compter de la signature du contrat. Le consultant produira à la fin de sa mission les livrables ci-après :

 - Un rapport de démarrage ;
 - Des rapports pays de diagnostic (1 par pays d'intervention) ;

- Des rapports finaux pays de mise en place (1 par pays d'intervention) ;
- Feuilles de route opérationnelles (48 mois) ;
- Rapport consolidé régional.

5. Le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED) invite les consultants à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus. Ces consultants doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter la mission.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de manifestation d'intérêt rédigée en langue française adressée au Directeur Exécutif de ACED et précisant la mission ;
- Une présentation du consultant mettant en exergue ses expériences spécifiques en lien avec l'objet de la mission ;
- Une note de compréhension des Termes de Référence (TdRs) démontrant une analyse claire des enjeux et des objectifs de la mission ;
- Des commentaires et suggestions éventuels sur les TdRs, si jugé pertinent ;
- Une méthodologie détaillée décrivant l'approche ;
- Un chronogramme détaillé d'exécution de la mission, en cohérence avec le délai contractuel ;
- Le CV détaillé du consultant mettant en exergue les expériences passées en lien avec la mission ;
- Les copies des diplômes et autres attestations en lien avec la présente mission ;
- Au moins deux (2) attestations de bonne fin d'exécution ou preuves de réalisation des projets similaires mentionnées dans les CV ;
- Toutes les annexes administratives dûment remplies et signées (Annexes 1) conformément au TDRs ; et
- Une proposition financière détaillée, exprimée en Francs CFA Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC), suivant le modèle en Annexe 2.

6. Les critères de sélection des manifestations d'intérêt sont les suivants :

L'évaluation des offres se déroulera en trois phases successives.

Phase 1 : Vérification de la conformité

Le comité d'évaluation vérifiera la recevabilité de chaque offre sur la base des critères ci-dessous.

Tableau d'Évaluation : Critères de conformité

Critère de conformité	Type de critère	Oui	Non
1. Soumission dans les délais : Le dossier a été reçu avant la date et l'heure limites.	Éliminatoire	☐	☐
2. Conformité du soumissionnaire : Le/la consultant(e) est titulaire d'un diplôme de Master ou Doctorat en économie agricole, agroéconomie, agronomie, développement rural, gestion des organisations, sociologie ou tout autre domaine pertinent.	Éliminatoire	☐	☐
3.Toutes les annexes administratives (Annexes 1) dûment remplies et signées	Correctible	☐	☐
Décision du comité	Seuls les offres ayant récolté au moins 2 « oui » accèdent à la phase 2		

Phase 2 : Évaluation technique (75 points)

L'évaluation technique sera réalisée suivant la grille définie dans le tableau ci-après.

Tableau : Critère d'évaluation technique

Critères d'évaluation	Points	Observations
1. Compréhension de la mission et méthodologie proposée (30 pts)		
Clarté de la compréhension des enjeux : Le consultant démontre-t-il une approche participative ? un diagnostic multi-niveau ? une analyse comparative ? un accompagnement pratique ? une capitalisation continue ? Contexte, obstacles)	10	
Approche de co-développement : La méthodologie est-elle claire, participative et réaliste ?	10	
Plan d'action et chronogramme : Le planning des activités est-il logique, détaillé et cohérent avec les livrables attendus ?	10	
2. Expériences et qualifications du consultant (25 pts)		
Expérience pertinente du consultant individuel : Preuves de projets similaires conformément aux TDRs. (Justifier par au moins 2 preuves vérifiables)	10	
Qualifications et expérience du consultant : CV du consultant (diplôme de Master ou Doctorat en économie agricole, agroéconomie, agronomie, développement rural, gestion des organisations, sociologie ou tout autre domaine pertinent). Le consultant démontre-t-il de 7 à 10 ans d'expérience dans le développement agricole et rural, avec un accent particulier sur les chaînes de valeur et les systèmes agroalimentaires ? De 10 ans d'expérience avérée dans la mise en place, la structuration ou l'animation de clusters, plateformes multi-acteurs ou	10	

Critères d'évaluation	Points	Observations
réseaux de producteurs ? Dans la facilitation de dynamiques multi-acteurs et la gestion de partenariats public-privé ?		
Connaissance : Le consultant dispose t'elle d'une connaissance approfondie du contexte agricole et institutionnel d'au moins un des quatre pays d'intervention du programme RIZAO (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) ? Et dispose t'elle d'une expérience avérée dans l'élaboration de feuilles de route stratégiques et de plans opérationnels ? Dispose t'elle d'une expérience dans la filière riz en Afrique de l'Ouest ?	05	
3. Compétences techniques et méthodologiques (20 pts)		
Outils et compétences analytiques : Maîtrise des approches de développement de clusters ; Solides compétences en analyse de chaînes de valeur, gouvernance des organisations et développement de stratégies collectives ; Maîtrise des outils de diagnostic, de planification stratégique et de suivi-évaluation.	10	
Aptitudes transversales : Le consultant dispose-t-il d'une excellente aptitude de communication écrite et orale en français ? D'une Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et avec une diversité d'acteurs agricoles ? D'une forte capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports de qualité ? D'une aptitude à respecter les délais et à travailler de manière autonome ?	10	
*Seules les offres ayant obtenu un minimum de **60 points** à l'évaluation technique seront admises à la phase 3 (Evaluation financière)*		

Phase 3 : Évaluation financière (25 points)

L'offre financière sera évaluée sur la base de son réalisme par rapport à l'offre technique et de son montant. La formule de notation sera la suivante :

Note Financière (NF) = (Montant de l'offre la moins-disante / Montant de l'offre évaluée) x 25

Sélection Finale et Note Globale

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire ayant obtenu la **meilleure note globale (NG)**, calculée comme suit :

Note Globale (NG) = Note Technique (NT) + Note Financière (NF)

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le plus grand nombre de points.

NB : En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir le dossier de manifestations d'intérêt complet en français en envoyant un e-mail à acquisitions@acedafrica.org

8. Les offres devront être remises à l'adresse mentionnée dans le dossier de manifestations d'intérêt au plus tard le **mercredi 19 novembre 2025 à 14 heures 00 minute (heure locale)**.

 Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des consultants qui souhaitent y assister, le **mercredi 19 novembre 2025 à 15 heures 00 minute (heure locale)**.

9. Les offres doivent être déposé sous pli fermé en deux (02) exemplaires physique (01 original et 01 copie), portant la mention « SMI N°02/ACED/RIZAO/2025 - Recrutement d'un consultant individuel pour le développement et l'animation de clusters rizicoles au Benin, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal », ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB accessible en format PDF à l'adresse indiquée ci-après : *Bureau de ACED, rue mosquée Tokan, Abomey-Calavi, Bénin ; Tél : (+229) 0169 362 121.*

 Les soumissions par voie électronique sont autorisées aux adresses suivantes : acquisitions@acedafrica.org et f.houessou@acedafrica.org et en copie l.todome@acedafrica.org et s.zinsou@acedafrica.org

10. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 17 H 30.

Fait à Abomey-Calavi, le 03 novembre 2025

Dr Fréjus Thoto

Directeur Exécutif